L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 2 AVRIL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867:

Sur les risques d'incendie	$319,916 16
Sur les risques de mer	68,495 44
Sur les risques des rivières	22,799 81
Total des primes	$411,205 41
En moins : Primes non acquises le 31 décembre 1867	$115,862 00
Primes remboursées	4,118 41
	119,977 41
Montant net des primes	$291,528 00

Pertes: Sur les risques d'incendie | $50,760 62
Sur les risques de mer | 61,696 16
Sur les risques des rivières | 19,906 15
| $132,362 93
Réassurances | 5,274 34
Dépenses, moins le compte d'intérêts | 19,196 23
Intérêts sur scrip | 20,561 60
| $176,797 54

Bénéfices | $97,949 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets à recevoir pour primes | $8,734 81
Billets garantis et billets hypothécaires | 219,207 00
De pour primes en voie de perception | 59,828 91
Actions de la Compagnie du Gaz de la Compagnie de Chemin de fer de la ville, Bons de la ville | 183,943 44
Scrips des différentes Compagnies d'Assurances | 99,196 00
En caisse | 23,777 82
| $595,688 04
Moins: Déprédation des sinistres | 92,850 30
Montant net | $502,772 65
Moins: Intérêts de scrips non réclamés | 7,630 76
Intérêts sur scrips échus non encore payés | 38,563 00 | 34,207 76
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 11 janvier 1868.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont décrété un dividende-scrip de trente pour cent de leur montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera délivré des certificats à partir du deuxième lundi de mars. Ils ont décrété en outre que, à partir du deuxième lundi de mars 1868, 31½ pour cent sur tous les scrips sont encore en cours de la compagnie.

DIRECTEURS:
George Urquhart, Chas. Leblanc,
A. Roche-ross, J. M. Lapeyre,
G. W. Babcock, A. Schreiber,
F. B. Blanchard, John Gaudet,
Wm. Stevens, W. W. Williams,
J. A. White, J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 111.
12 janv—1m—31—janv

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
NLLE-ORLEANS, 22 janvier 1868.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir:
Sur les risques d'incendie | $186,471 58
Sur les risques de mer | 68,930 94
Sur les risques de rivières | 35,492 24
| $317,894 71
Plus, les risques non expirés pour 1868 | 86,825 00
| $364,620 71
En moins, les risques non expirés pour 1867 | $60,418 00
Primes remboursées pour 1867 | 2,596 04
| $63,014 04
Montant net des primes le 31 déc. 1867 | $301,675 67

Pertes payées dans la même année.
Sur les risques d'incendie | $32,051 12
Sur les risques de mer | 30,641 78
Sur les risques de rivières | 15,906 94
| $108,715 82
Plus, réassurances | $ 5, 75
Escompte de primes | 48 46 67 | 50,974 63
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins | 71,619 31
Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips dès en 1868 y compris les bons | 55,213 16
| $286,515 80
Bénéfice net | $ 37,161 87

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Deux cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à 90 c. | $187,200 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O. de Jackson et de Nord, à 70 c. | 86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c. | 71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c. | 17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c. | 2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c. | 3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c. | 4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc. | 168,456 00
Prêts sur garanties | 25,000 00
Prêts sur hypothèque | 55,000 00
Effets à recevoir | 11,396 38
Primes dues et en voie de perception | 21,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances | 12,460 00
Monnaie n'ayant pas cours | 4,000 00
Coupons de la ville, dus et non recouvrés | 13,800 00
En caisse | 34,274 41
| $767,768 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS BLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé par devant moi, ce 23 janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, au pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-deux pour cent sur le montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.
THOMAS BLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice-President.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines,	S. J. Hart
Henry Renshaw,	Jno. C. Ricks
H. T. Lonsdale,	J. H. Stauffer,
S. Bisono,	J. S. Bres,
J. C. Barcill,	Thos. Bloo,
Thos A. James.	25 janv—1m

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1867 | $388,315 58
Primes d'incendie | $251,425 04
Primes de mer | 96,214 61
Primes de rivières | 36,676 30 | $384,315 58
Moins les primes non expirées, 0 c. | 0,000 00
Primes remboursées | 2,942 06 | 2,942 06
| $381,373 52
Montant net des primes le 31 déc. 1867 | $321,675 67

Pertes payées dans la même année.
Sur les risques d'incendie | $32,051 12
Sur les risques de mer | 30,641 78
Sur les risques de rivières | 15,906 94
| $108,715 82
Réassurances | 5, 75
Escompte de primes | 48 46 67 | 50,974 63
Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins | 71,619 31
Réserve pour paiement d'intérêt sur scrips dès en 1868 y compris les bons | 55,213 16
| $286,515 80
Bénéfice net | $ 37,161 87

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Deux cent neuf bons consolidés de la ville, évalués à 90 c. | $187,200 00
Cent vingt quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O. de Jackson et de Nord, à 70 c. | 86,800 00
Cent deux bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest évalués à 70 c. | 71,400 00
Vingt-cinq bons de la ville du chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c. | 17,500 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c. | 2,000 00
Six bons de l'Etat du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c. | 3,000 00
Neuf bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c. | 4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc. | 168,456 00
Prêts sur garanties | 25,000 00
Prêts sur hypothèque | 55,000 00
Effets à recevoir | 11,396 38
Primes dues et en voie de perception | 21,183 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances | 12,460 00
Monnaie n'ayant pas cours | 4,000 00
Coupons de la ville, dus et non recouvrés | 13,800 00
En caisse | 34,274 41
| $767,768 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
O. GAILLARD, président.
B. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 14 février 1868.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un dividende-scrip de trente-deux pour cent de leur montant net des primes participant au bonéfice, pour l'année expirée le 31 novembre 1867 dividende pour lequel il sera fait des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Ils ont en plus remis de payer sur leurs certificats de scrip non encore payés, à partir du troisième lundi de février 1868.
DIRECTEURS:

J. Lorber,	A. Miltenberger,
J. Verloh Du Gruy,	J. Lemarie,
John Gauche,	L. Grand,
Jas. A. White,	F. Avendano,
J. Dellaci,	A. H. D'Mem,
J. A. Stone,	F. Mathon,
	A. Bidaud.

Bureau, rue Carondelet, No 3.

Succession de François Boisdoré vs George et Robert Malcolm

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 18,217.—En vertu d'un writ de fieri facias émis ajourd'hui par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI quatre d'avril 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans la Nouvelle-Orléans, la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Une certaine terrasse située dans le Premier District de cette ville, dans l'Est bornée par les rues Carondelet (autrefois Apollo), Noyales, Clio et Prytanie, mesurant trente et vingt pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur de soixante-quatre pieds entre deux lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, consistant en une maison bancaire, en bois, ayant quatre chambres, un cabinet, une cuisine basse, en briques, avec ses ardoises, cuve, &c.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Sheriff de la paroisse d'Orléans.
5mars—3 12 29 26—4 avril

ACHILLE CHIAPELLA vs G. F. BURTHE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 21,575.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six heures après midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans la Nouvelle-Orléans, la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine terrasse située dans le Premier District de cette ville, dans l'est bornée par les rues Marais et Villere, mesurant trente pieds de front sur la rue Marais, sur une profondeur de soixante-quatre pieds entre deux lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent consistant en une maison bancaire, en bois, ayant quatre chambres, un cabinet, une cuisine basse, en briques, avec ses ardoises, cuve, &c.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Sheriff de la paroisse d'Orléans.
5mars—3 12 29 26—4 avril

ACHILLE CHIAPELLA vs G. F. BURTHE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 21,575.—En vertu d'un writ de fieri facias émis ajourd'hui par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI six heures après midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans la Nouvelle-Orléans, la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine terrasse située dans le Premier District de cette ville, dans l'est bornée par les rues Marais et Villere, mesurant trente pieds de front sur la rue Marais, sur une profondeur de soixante-quatre pieds entre deux lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent consistant en une maison bancaire, en bois, ayant quatre chambres, un cabinet, une cuisine basse, en briques, avec ses ardoises, cuve, &c.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Sheriff de la paroisse d'Orléans.
5mars—3 12 29 26—4 avril

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET, *No 21, rue TRÉVISE*, PARIS.

INJECTION BROU HYGIÉNIQUE infaillible

ET PRESERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharm. de l'univers. A PARIS, chez l'inventeur BROU, rue Lafayette, 103 et boulevard Magenta.

EAU DE MÉLISSE DES CARMES DE BOYER

14, RUE TARANNE, A PARIS. 14, RUE TARANNE, A PARIS.

DEVIENT si guérit: MAL DE MER, spasmes, aux, vapeurs, vertiges, faiblesses, syncopes, avanoissements, maux d'estomac, douleurs, coliques, gaz, crampes, indigestions, plaques de MOUSTIQUES, MARINGOUINS et autres insectes. Elle fortifie les femmes en travail, préserve du mauvais air et de la peste, cicatrise promptement les plaies, guérit angines, humeurs froides, etc. (Voir le prospectus.)

Cette Eau, dont les vertus ont toujours été reconnues depuis plus de deux siècles, est la seule autorisée par le gouvernement et la Faculté de médecine, sans les soins de laquelle elle a été fabriquée.

Divers jugements et arrêts obtenus contre les contrefacteurs maintiennent à M. BOYER la propriété *exclusive* de cette Eau, et reconnaissent avec la Faculté de médecine, son supériorité.

A Paris, 14, rue Taranne—Dépôt central à la Nouvelle-Orléans chez MM. MAUNSELL et BOGEL, 43 Magazine chez M. DUCONGÉ, droguistes.—A New York chez M. J. MILHAU et Cie.

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jou pendant plusieurs semaines et même, au besoin pendant plusieurs mois, sans rafraîchir les malades et sans troubler leur existence habituelle, tel est le problème posé et résolu par le docteur DERAIT.

Al'opposé des autres purgatifs, les PILULES DERAIT n'opèrent bien que si elles sont prises et administrées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, eau bouillon). Pour en exprimer exactement le bienfait, chacun obéit l'heure et le repas qui lui convient le mieux, selon sa force, ses occupations et ses habitudes. La fatigue de la purgation était compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi diffère et un monde de différence de l'ancienne purgation commune contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et intermittentes demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DERAIT est exposé avec le plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MÉDECINE, D'HYGIÈNE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8° de 360 pages (en français). C'est ouvrage est écrit SPÉCIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine ses explications données sur la manière dont les maladies se profilent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments non PURGATIFS dont l'un sur fait avec succès en sage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires au prix de 1 fr. 25 c.; mais les dépositaires des PILULES DERAIT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

Médaille d'OR à Prix de 16,000 fr.

QUINA LAROCHE *Ferrugineux*

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et FÉBRIFUGE contient sous un petit volume la réunion complète des principes des *trois quinquinas*. Ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies; il modifie très-vite *l'appétit, le sang, la chlorose, les pâles couleurs, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit*, et toutes *les affections fébriles*.

QUINA LAROCHE *soda*; dito *ferrugineux* ou *quinquina*.

DÉPOT à PARIS, 19, rue Serpente.

NLLE-ORLÉANS, chez M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129; chez MM. MAUNSELL et BOGEL, rue Magazine; chez M. DUCONGÉ, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIEME ETAT ANNUEL

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1867, y compris les primes non expirées de l'année précédente:
Sur les risques d'incendie | $893,910 49
Sur les risques de rivières | 200,338 05
Sur les risques de mer | 357,231 32
Total des primes | $1,453,479 86
En moins.—Primes sur risques non-expirés le 31 mai 1867 | $234,182
Primes remboursées | 25,955 29 | 259,137 29
Montant net des primes le 31 mai 1867 | $1,193,342 57
Pertes payées pendant l'année:
Sur les risques d'incendie | $311,223 69
Sur les risques de rivières | 195,713 43
Sur les risques de mer | 278,627 50
| $785,564 62
Réassurances.—Dépenses } Profits, pertes, moins intérêts } 53,302 44 | $838,863 9
Bénéfice net | $356,818 64

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets garantis par hypothèques	$139,617 97
Billets garantis par nantissements	561,380 18
Effets à recevoir	100,067 40
Prêts sur bons et hypothèques	72,745 32
Prêts sur garanties et actions	142,705 97
	1,016,516 84
Scrip étranger et des pays, compte de scrip	46,166 68
Propriété foncière	113,931 75
Bons consolidés 6 p. c.	15,000 00
Bons de la ville	3,000 00
Compte d'actions de banques	173,577 17
Valeur de la Mutuelle Company	12,000 00
Bourse des Marchands	1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle Orléans	500 00	1,170,737 17
	$2,187,253 84
Moins: Escompte	1,000 00
	$2,186,253 84
Moins: Déprédations	1,000 00
	$2,185,253 84
Moins: Dividendes non réclamés	1,000 00
	$2,184,253 84
Moins: Intérêts non réclamés et intérêts payés en juillet prochain	$95,384 13
30 pour cent sur le capital du scrip de 1858, payable en juillet	56,548 90
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1867	254,182	$378,094 3
Actif net	$1,777,421 81

Le tableau ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
PAUL POURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 6 juin 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs de la Compagnie, tenue le 6 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip, de trente pour cent sur le montant des primes payées, sur portions des dites. Ce dividende sera payable à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, pour l'année expirée le 31 mai 1867. Ils ont émis des certificats pour le dit dividende, à partir du premier lundi de juillet prochain.
THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL R. KENNEDY, Vice-President.

DIRECTEURS:

John Watt,	M. Puig,
C. T. Buddeke,	Harold Richard,
Sam. S. Herman,	C. Maspero,
Wm. Edwards,	L. T. Générès,
J. Norman Jackson,	J. Morgan Hill,
A. Thomson,	Jno. Dixon,
F. H. Foley,	P. Simms,
William Edwards,	John Phelps,
25 mars—3m	L. P. Spyker

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les reçues non expirées de 1866 | $921,599 00
Primes sur les risques de mer | $ 42,792 34
Primes sur les risques de rivières | 107,250 23
Primes sur les risques d'incendie | 172,537 43
| $321,580 00
En moins: primes remboursées | 1,599 90
En moins: primes sur risques non expirés de 1867 | 39,851 00 | 41,450 90
Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867 | $280,129
Pertes payées dans la même année:
Sur les risques de mer | 25,980 74
Sur les risques de rivières | 108,826 94
Sur les risques d'incendies | 30,297 46
| 165,105 14
Réassurances | 12,947 33
Dépenses, taxes, intérêt de scrips, etc., moins escompte et intérêt | 38,708 31 | $217,740 78
Restant | 62,388 32
Vingt-cinq pour cent et quinze pour cent remboursés au lieu de scrip | 37,361 22
Réservé pour pertes non payées | 5,007 16
L'actif de la Compagnie est comme suit:
347 bons de la ville de la Nlle Orléans, de $1,000 chaque | 347,000 00
35 bons de l'Etat de la Louisiane, de $1,000 chacun | 35,000 00
36 bons de l'Etat de la Louisiane, de $500 chaque | 18,000 00
53 bons de la Cie. de l'Hôtel-Dieu, de $1,000 chacun | 53,000 00
80 bons 5-20 des E. U., de $500 | 40,000 00
5 actions de la Cie. du Dry Dock Vallette, de $1,000 | 5,000 00
800 actions de la Banque de la Nlle-Orléans, de $50 chacune, évaluées à $100 | 80,000 00
650 actions de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $50 chaque | 32,500 00
945 actions de la Banque du Canal, de $50 chacune, évaluées à $45 | 42,250 00
500 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50 chac. | 25,000 00
125 actions de la Banque Crescent City, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune | 1,875 00
100 actions de la Banque des Marchands, de $50 chaque évaluées à $15 chacune | 1,500 00
| $677,125 00
En caisse | 51,683 50
Propriété foncière au No 78 de la rue du Camp | 50,000 00
Prêts garantis | 52,415 00
Effets à recevoir | 12,745 98
En moins: mauvais et douteux | 8,544 14 | 4,201 45
Comptes non encore payés et en voie de perception | 70,056 62
En moins: mauvais et douteux | 10,211 65 | 59,844 97
Scrips d'autres Compagnies d'assurance | 8,444 00
Total de l'actif | $878,724 02
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
ALFRED MOULTON, président,
A. W. HUNTER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 14 janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent comptant sur tous les certificats de scrip non encore payés et une portoure légale desdits certificats, à partir du deuxième MARDI de février prochain et il est de plus

Résolu qu'en vue de la dépréciation de l'actif de la Compagnie, les dividendes de scrips de 1858, 1859, 1860 et 1861, sont par les présentes appelés conformément à la Charte pour les réductions des vingt-cinq pour cent sur chaque émission; que lesdits scrips seront livrés pour la réduction sur le paiement de l'intérêt annuel, ainsi qu'il est décrété par une résolution de cette date adoptée aujourd'hui.
ALFRED MOULTON, président.
WM. M. PERKINS, vice-président.
A. W. HUNTER, secrétaire.

DIRECTEURS:

E. K. Converse,	S. P. Ethell,
Robert Hare,	Jos. N. Iszenhour,
Jos. Hoy,	J. H. Ludwigsen,
Alfred Moulton,	A. H. May,
J. M. Allen,	Jno. T. Moore,
Jas. C. Rogers,	W. M. Perkins.

17janv—1m

ALBERT J. HULSE vs PATRICK W. WALSH.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 16,090.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-sept d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'est bornée par les rues Clio, Calliope, Berwick et Prytanie, désigné par le numéro 2 du plan de Delord, dans l'Etude de H. Bayon, ayant quarante pieds de front sur la rue Clio, sur une profondeur de soixante-quatre pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et usages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en fait de Charles M. Conrad, suivant acte au rapport de W. L. Pouet, notaire public en cette ville, en date du 26 juillet 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Sheriff de la paroisse d'Orléans.
11mars—11,18,27,3 avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans.—L'Etat de Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut.—Attendu que Michel Morelias a fait saisir par voie de vente faite par le Sheriff de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé à l'Honorable Cour de Cette Cour en la dite vente fut enregistrée le 16me jour de mars A. D. 1866, et que le dit Sheriff a mis en possession de la dite propriété le 17me jour de mars 1866, et que le dit Morelias a fait signifier au dit Sheriff et à la même de produire et faire valoir ses droits et prétentions sur la dite propriété, et que le dit Sheriff a fait publier et afficher les affiches de la dite vente